



# SNETAP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public  
*Fédération Syndicale Unitaire*

À Monsieur

**BONAIMÉ**  
Directeur Général

Paris, le 16 décembre 2024,

Objet : Demande audience : Diplôme National de Premier Cycle en Sciences et Techniques de l'Agronomie

Monsieur le Directeur Général,

Par le présent courrier, nous vous sollicitons pour un échange urgent concernant le projet de Diplôme National de Premier Cycle en Sciences et Techniques de l'Agronomie (DNPC STA). Nous sommes très étonné·es que ce possible futur diplôme, qui n'existe ni dans la loi, ni dans le code rural, soit l'objet de nombre de tractations toutes plus informelles les unes que les autres.

Il nous semble nécessaire que les représentant·es des personnels puissent avoir des précisions sur les positions de votre administration.

En effet,

- alors que les débats concernant PLOA (dont le DNPC STA fait partie) sont aujourd'hui encore à l'arrêt en raison de situation politique,
- alors qu'une mise en oeuvre du DNPC par simple décret est évoquée,
- alors que des collègues de l'enseignement supérieur et de l'inspection travaillent sur l'architecture, les contenus de ce nouveau diplôme, mais sans qu'aucun échange, en tout cas jusque là, n'ait été organisé avec les représentant·es des personnels,
- alors que l'unique groupe de travail CNEA-CNESERAAV du 8 octobre 2024 n'a pas permis d'avoir des échanges de fond avec votre administration en raison de l'absence de document préparatoire et de la conception des GT par certains de vos collaborateurs qui considèrent qu'un groupe de travail n'est pas un lieu de débat,
- alors que des EPL ont fait voter une délibération pour demander une ouverture dès la rentrée 2025, parfois même en dehors du champ agricole ou agroalimentaire...
- alors que d'autres directeur·trices évoquent une ouverture en septembre 2025 sans aucune délibération en Conseil d'Administration, ni passage devant les instances académiques,
- alors que nous nous interrogeons sur les conséquences sur l'élaboration des cartes de formation et sur la dotation en DGH (a fortiori dans le contexte budgétaire actuel),



- alors que vous confirmez lors du CNESERAAV du 4 décembre 2024 votre souhait de poursuivre la mise en place du “bachelor” dès la rentrée 2025, avec une prévision de moyens, sous la forme d’une pré-dotation (Lycée Vesoul et IA Dijon),
- alors que des agent·es diffusent l’information que ce DNPC STA ne serait accessible qu’aux étudiant·es ayant suivi un BTSA semestrialisé ... ce qui n’est aucunement conforme aux deux voies présentées lors du GT du 8 octobre ...

nous considérons qu’il est particulièrement urgent d’avoir des clarifications sur le contenu, les modalités, le calendrier de mise en place de ce projet de possible futur diplôme et d’être informé·es de l’avancée précise de vos travaux sur ce sujet.

Pour ce faire, nous vous demandons la programmation d’une date de rencontre dès cette semaine, y compris en visio pour faciliter les disponibilités.

Dans l’attente de votre retour, veuillez croire, Monsieur le Directeur Général, en notre attachement pour l’Enseignement Agricole Public.

**Pour le SNETAP-FSU,**  
Laurence DAUTRAIX et Frédéric CHASSAGNETTE  
Co-Secrétaires Généraux